



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

EN DATE du SAMEDI 28 octobre 2023

Le 28 Octobre à 18H, les membres de l'association de l'Archer Club d'Haucourt-Moulaine se sont réunis en une assemblée générale ordinaire dans la salle des fêtes à Haucourt-St Charles, 78, rue de l'Ardèche, sur convocation en date du 02 octobre 2023 faite par le bureau directeur.

L'assemblée est présidée par Frédéric NIHOTTE assisté par les membres du bureau :

Vice président : Jean-Luc MARCHESI

Secrétaire : François GUÉBERT

Trésorière : Claire POLISENO

Membres du comité des archers : Sébastien CADRONET et Lucien DI SABATINO.

A signaler la présence :

- M. Alain LOMBARDI Maire d'Haucourt

- M. Sébastien CADRONET présent et Adjoint aux sports

Je rappelle que l'année sportive va du 1er septembre au 31 août précédant l'assemblée générale.

La dernière assemblée ayant eu lieu le 12 Novembre 2022.

Les dernières élections au sein du club ayant eu lieu lors de la dernière assemblée générale extraordinaire 2020 (en réalité virtuelle en 2021). Les prochaines élections auront donc lieu en 2024 et je l'espère en présentielle...

*Voir à la fin le tableau des présences.

*Le quorum de participants étant atteint voir présence, l'assemblée peut délibérer. (1/4 des inscrits et âgés de plus de 16 ans) soit $\frac{1}{4}$ = soit .. inscrits.

A l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral 2022-2023
- 2) Approbation du Compte rendu 2022
- 3) Palmarès des archers 2022-2023, récompenses.
- 4) Bilan financier 01 septembre 2022- 31 août 2023
- 5) Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6) Bilan prévisionnel 01 septembre 2023-31 août 2024
- 7) Questions diverses

1) RAPPORT MORAL :

"Mesdames, Messieurs, je vous salue et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. »

Pour cette réunion ,

En préambule, je voudrais :

-vous demander d'avoir une pensée et une minute de silence en mémoire des personnes disparues que ce soit du au Covid, de la guerre en Ukraine ou d'une autre cause, parties de ce monde en cette année.

-Remercier les personnes présentes, ou associées à notre club que ce soit au titre de la municipalité d'Haucourt

En parlant de notre club, qui va bien financièrement, et ce malgré le léger déficit du vraisemblablement au déménagement en mai 2021, la Covid et les changements de nom, une année sportive vient de s'achever.

Une bonne année pour le club mais peu de niveau aux résultats malgré la bonne participation au concours campagne à CONS LA GRANDVILLE et au 3D de septembre 2023.

En premier lieu et actuellement on remarque que la cadence des licences est bonne 49 l'an passé soit en 2022-2023 : 49 licences et nous sommes actuellement en très légère diminution par rapport à l'an dernier.(-1)

François s'est chargé des licences ces dernières années envers la FFTA.

Concours :

Les concours de janvier **2023** à 25m, le 18m officiel et l'amical de janvier ont amené de bons résultats.

Pour info et pour la saison 2023 : **Le tir en campagne** a été fait à Cons la Grandville, autour du château, le jeudi de l'ascension **le 18 mai 2023**. 2ème édition d'un concours où les participants sont ravis. Remerciements au propriétaire du Marquis De Lambertie nous avons eu le bois du prieuré ainsi que la traversée de l'espace de la cour du château (décrits dans la précédente assemblée générale 2022) et cette épreuve nous a tous ravis.

Les concours en salle ont obtenu une bonne participation, les prochains seront à la salle de ST Charles **les 6 et 7 janvier 2024**

Le prochain tir en campagne sera donc le jeudi de **l'ascension 9 mai 2024**

Pour le 3D du 01^{er} octobre 2023 la pause médiane étant faite par Sébastien AUBERT, qui nous a régalaé encore cette fois encore par un excellent menu avec : en entrée du riz aux légumes suivi d'un hypocras de bœuf avec purée de p. de terre, fromage et en dessert une banane flambée. Le tout pour 12€ par personne !

Le prochain 3 D officiel de Moulaine sera le dimanche 29 septembre 2024

La convention avec la CAL est établie jusqu'à 2026 inclus, ce qui reste intéressant malgré l'aménagement du sentier piétonnier par rapport à l'implantation de notre concours et aux éboulements récents. Remerciements à notre secrétaire François qui s'est chargé de ce dossier.

- Nous étions présents à des journées amicales organisées par José Myrteza sur notre terrain de Moulaine dont l'aménagement est devenu particulièrement attrayant grâce à l'acquisition de nouvelles cibles 3 D et à celles refaites et les cibles offertes par Sébastien Aubert.

- Le club avait obtenu le LABEL DE BRONZE les années précédentes, suite au dépôt de dossier par notre secrétaire François Guébert auprès de la FFTA après bien entendu avoir reçu l'avis favorable de la Ligue Grand Est. Or, les conditions d'attribution et le nom (label ESPOIR) ont changé et le nouveau Label par la FFTA avec avis favorable du CRTA nous a été attribué en mai 2023 après bien des péripéties administratives.

Pour rappel le label est un gage de qualité d'accueil, à la fois de l'encadrement et par les moyens mis à disposition qui nous rend encore plus crédible auprès des diverses instances que nous sollicitons.

Avec le projet associatif d'implanter 4 cibles extérieures sur le terrain stabilisé sous la salle rue de la Garonne pour lesquels nous avons eu une subvention de plus de 400€ du gouvernement au titre de la relance. Remerciements à la municipalité d'haucourt pour le terrain et à la menuiserie Bara qui a fourni gracieusement le bois nécessaire.

Remerciements aussi aux bénévoles qui ont installé et fixé ces cibles permettant le tir de 0 à 70 m.

Frais pour les concours :

La demande auprès du Conseil Général concernant les frais de déplacement pour les compétitions de niveaux interrégionales et nationales va être renouvelée pour l'année à venir.

Par conséquence pour la saison à venir les mesures prises l'année dernière sont reconduites sous réserve des bons résultats financiers de nos différents concours en 2023-2024 :

Prises en charge par le club :

- **Tous les frais d'inscription** aux concours faisant partie des départements de **Meurthe et Moselle, Moselle, Meuse, Vosges**, ne pas oublier de remplir la feuille de demande de remboursement (téléchargement sur le site : <https://archers-haucourt.fr/wordpress/>) sans oublier :
- Les frais d'inscription aux championnats de France.
- **Une aide de 80€** en 2023 pour les archers participants à un championnat de France.
- **Formation Jeunes, y compris les stages de formation continue et obligatoire des entraîneurs, François est inscrit à Montigny le 4 mars 2024.**

À noter que depuis 2 ans nous avons moins dépensé que prévu et le reliquat a servi pour l'achat de matériel destiné aux buttes de tir et l'achat de nouvelles cibles 3 D. La mousse Ethafoam a été achetée sur le

budget avant l'augmentation, comme prévu pour les cibles extérieures sur le terrain stabilisé et des buttes de cibles pour le concours campagne en Ø 40 et Ø 60.

A signaler les tirs en extérieur à Moulaine restent accessibles à tous les licenciés et tout le temps pourvu qu'ils aient leur matériel...Les locations du bois de Moulaine n'ont pratiquement pas augmentées depuis 2021 (295€) et sont de 309€ cette année 2023-2024.

Espérons que bientôt des bénévoles viendront rejoindre le comité car il nous faudrait créer des postes supplémentaires au comité actuel qui ne comprend qu'un seul membre par activité, y a-t-il des volontaires parmi vous ? Je pense notamment aux jeunes et retraités qui veulent s'investir....

Remerciements et plus particulièrement aux bénévoles aidants, soit pour les concours ou la vie du club. Par ordre alphabétique : Les Sébastiens Cadronet et Aubert, Lucien Di Sabatino, Patrick Locarini, Joseph Myrteza, les membres du comité avec entre autres, Jean-Luc Marchesi, Claire Polisenio, François Guébert et moi même Fred Nihotte pour leur dévouement et participation à la vie de notre association car ils sont tous bénévoles et non rémunérés.

Je tenais également à souligner que depuis 10 ans la cotisation à l'école de tir est intégrée à la cotisation club et répartie sur l'ensemble des inscrits sans augmentation de la cotisation, donc l'école et le prêt de matériel est accessible pour les jeunes et débutants sans supplément aucun. Nous étions 48 licenciés pour 2022-2023 soit un de moins que l'an dernier. Ceci n'est possible notamment que grâce à une stabilité du nombre d'adhérents et en cas de forte diminution nous serions contraints de revoir notre formule.

Le comité tient à remercier le travail de nos deux entraîneurs, Joseph Myrteza et François Guébert pour leur disponibilité et leur dévouement ce qui a permis d'améliorer les résultats de nos jeunes archers bien qu'ils quittent le club dès leur majorité les études les éloignant de la région et bien qu'ils suivent une carrière.

Candice Cadronet est championne d'Europe, et son frère Nathan Vice-champion du monde universitaire en équipe, après plusieurs nominations en championnat de France.



Le rapport moral du Président est mis au vote

Pour : , Contre , Abstention ,

■ Adopté à l'unanimité, □ à la majorité, □ refusé

2) compte rendu précédent déjà adopté en séance ordinaire, il est publié sur le site des archers d'Haucourt-Moulaine si voulez le consulter :

<https://archers-haucourt.fr/wordpress/>

3) PALMARES année de licence 2022– 2023 soit du 01 septembre 2022 au 31 août 2023:

La parole est à Jean Luc Marchesi qui présente les résultats des archers du club :



resultats_de_mes_ar
chers(4).pdf

(voir les 10 pages à la fin)

Résultats de nos archers en concours.

4) BILAN FINANCIER 2020-2021

La parole est à notre Trésorière Claire Polisenno qui présente le budget 2022-2023.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Avant de passer au vote la vérificatrice aux comptes va faire la lecture de leur rapport. (Voir en fin du présent compte rendu)

Cette année Jean Jacques Martin va mieux en ce moment malgré qu'il soit en fauteuil roulant et a pu effectuer le contrôle des comptes avec Sylvie en présence du Président, de la trésorière, et du secrétaire.

- Ils ont vérifié les comptes de l'association leseptembre 2023.

Je passe la parole aux vérificateurs aux comptes, Mme Sylvie Nihotte qui fait lecture du rapport où la vérificatrice encourage l'assemblée à se prononcer sur la bonne gestion et le « quitus » envers notre trésorière. (les rapports sont en annexe)

Les adhérents, après avoir pris écouté la lecture du rapport de la vérificatrice et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2023 approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par la Trésorière.

Avez des questions concernant le bilan financier ?

.... personne ne se manifeste.

L'année prochaine il faudrait 2 vérificateurs au compte est ce que quelqu'un se manifeste ? personne.

Les vérificateurs sont reconduits dans leur mandat.

mis au vote : Pour, tous : , Contre..: , Abstention.. : ,

Adopté à l'unanimité, à la majorité, refusé

6) Bilan prévisionnel 2022-2023 : la trésorière présente le budget prévisionnel tel que défini par le Président.

7) Questions diverses :

Le club aura 50 ans le 7 novembre 2023 (car créé le 7 novembre 1973), il reste à réfléchir sur la manière de fêter cela.

- terminer les cibles sur le terrain stabilisé
- achat de matériel ?
- remerciements à la municipalité d'Haucourt pour les aménagements à la salle Lebrun.
- Nous faisons attention à la consommation énergétique en cette période d'augmentation, une programmation du chauffage semble nécessaire. Après 22 H, antigel ou réglage de nuit du chauffage. Pas d'entraînement après 22H.

- vêtements : participation souhaitée du crédit mutuel de 250€.
- intervention de M. le Maire signalant qu'il est pour la participation sportive du plus grand nombre des jeunes d'Haucourt et pour une participation au club minorée.
- ce à quoi nous répondons qu'un essai est gratuit comme le prêt de tout le matériel aux débutants mais s'ils restent au club ils auraient à s'acquitter de la licence et de la cotisation du club minorée à une demie cotisation à partir de la 2ème licence de la même famille. De plus cette cotisation reste au même prix que les trois années précédentes.

Les initiations et démos du club sur les terrains extérieurs restent gratuites de même pour les centres aérés, difficile de faire moins.

- De même M. le Maire voudrait que chaque action des associations soit médiatisée avec rappel de l'action de la municipalité (fête du sport, centre aéré etc..), à voir avec intramuros et le responsable de la communication de la Mairie.

Prévenir le Républicain Lorrain de chaque action du club, le Président rappelle que le prochain challenge est pour bientôt on doit recevoir le club de Conflans à la salle Lebrun à St Charles.

8) Clôture et apéro :

L'ordre du jour étant épuisé, je clos l'assemblée générale 2023 et remercie encore tous les participants les invitant au pot de l'amitié.

Rapport du vérificateur :

Rapport de la vérificatrice :